

Compte rendu du conseil municipal du 26 septembre 2019

Adopté à l'unanimité

1 _ Proposition modification ordre du jour question supplémentaire

Adopté à l'unanimité

2 _ Motion maintien trésorerie

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN précise que les finances publiques sont touchées par des fermetures dont la trésorerie de Cassel. Nous avons proposé une motion pour le maintien de l'ouverture des centres de finances. Mme BRAME indique que l'accueil des usagers se fera sur Dunkerque et précise que même si un bureau reste ouvert à Cassel, ce sera pour des renseignements très succincts. Nous devons agir et montrer que nous ne sommes pas d'accord avec cette fermeture, des postes seront fermés et redirigés. L'accès internet n'est pas possible pour tous, il est toujours mieux d'avoir une personne face à nous.

3 _ Rapport d'activité SIDEN SIAN 2018

Pas de vote

4 _ Décisions modificatives

Adopté à l'unanimité

5 _ Ouverture anticipée crédits d'investissements

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP interroge sur les grandes lignes de travaux à venir

M FANTINO indique que ce sont les travaux de la collégiale, les toilettes publiques, l'école

6 _ Tarification

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN demande s'il est possible d'ajouter un tarif à la ½ journée pour la salle polyvalente.

Mme BRAME indique qu'il n'est pas envisageable de louer une salle à la ½ journée, la salle doit être nettoyée entre deux locations, ce qui n'est pas possible.

7 _ Tarification réseau lecture publique

Adopté à l'unanimité.

M ROUGANE CAP souhaite savoir qui paie la médiathèque et pourquoi il n'y a pas de différences de tarifs pour les extérieurs alors que pour les salles il y a des différences de tarifs.

M DUHOO indique qu'il s'est rapproché des bénévoles ; ils pensent que c'est mieux ainsi. Pour peu d'usagers, il y aurait plus de travail pour les bénévoles

M POTISEK rappelle que cela n'engendre pas de frais supplémentaires

M CATTOEN stipule que la commune adhère au réseau lecture publique et que lors d'un conseil municipal, nous avons voté pour un tarif par Casselois.

M DUHOO précise que toutes les structures adhérentes à ce réseau auront le même logiciel, c'est une demande de la CCFI. Ceci permettra de retirer ou déposer les emprunts dans ces différentes structures. Les tarifs sont plus favorables pour les Casselois, ils payaient 7€, ils paieront 6€. L'accès est gratuit pour les moins de 26 ans.

M CATTOEN souhaite savoir si Hazebrouck a adhéré.

M DUHOO informe qu'à ce jour non, quelques communes voisines n'ont pas encore adhéré (1/3 des communes n'ont pas souhaité adhérer au réseau)

Mme DUQUENNE souhaite savoir si cela remplace la médiathèque de Nord.

M DUHOO indique que cela vient en plus, des expositions seront proposées, l'amplitude de service augmentera également.

M CATTOEN trouve que cela va trop vite, les grandes villes comme Bailleul et Hazebrouck sont contre ou ne se sont pas encore prononcées. Il pense que si ces grandes villes adhéraient le tarif pourrait diminuer.

M DUHOO répond par la négative, le tarif fixé est un tarif médian qui n'est pas fait pour équilibrer le budget.

M COTREZ rappelle que si plus de communes adhèrent, il faudra créer un 3^{ème} réseau.

M DUHOO confirme et indique que dans ce cas, il faudrait revoir le réseau géographiquement et précise qu'à ce jour, il y a 2 postes de coordinateurs

Mme DUQUENNE souhaite savoir s'il y aura plus de livres qu'actuellement.

M DUHOO indique qu'il y en aura forcément plus, avec les dépôts des autres communes et avec le

catalogue en ligne, il sera possible de « faire venir » un livre dans notre médiathèque.
M FANTINO enverra la carte du réseau par mail.

8 _ Subvention DETR

Adopté à l'unanimité.

9 _ Subvention DRAC

Adopté à l'unanimité.

10 _ Convention occupation salle des sports - collège

Adopté à l'unanimité.

M CATTOEN interroge quant au fait que l'on revient sur 3 années

Mme FRANCOIS précise qu'auparavant la subvention était payée par le département et depuis plusieurs années, le collège reçoit les fonds nécessaires et nous paie cette subvention. Comme le précise M FANTINO, Madame GRESSIER a eu des changements réguliers des agents comptables dans son établissement. Ce qui explique ce retard. Dernièrement, elle a demandé la régularisation de ce « dossier »

11 _ Remboursement arrhes location salle

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP souhaite savoir quand la demande a été faite et pourquoi le remboursement n'a pas été de suite.

Mme BRAME indique que la demande a été faite 1 mois avant la date de la location de salle. Les arrhes étant encaissés de suite, il fallait donc délibérer pour le remboursement.

Questions diverses

M CATTOEN interroge sur les travaux de la rue Saint Nicolas et souhaite savoir pourquoi l'enrobé a été arrêté au niveau de chez Mme et M FRANCOIS, terrasse du château.

M COTREZ précise qu'il y a un projet de parking végétalisé sur cette partie qui n'a pas été faite.

Il indique également que la commune a payé environ 11.000€ pour la partie privée communale (de l'estaminet au jardin public)

M CATTOEN demande si c'est dans le projet de redynamisation du centre bourg.

M COTREZ stipule que cela n'est pas encore décidé.

M DUHOO indique que c'est possible. Il informe également qu'une réunion essor économique et culture est prévue le 21 janvier 2020 à 19h, les points abordés seront : la redynamisation du centre bourg, le carillon, la lecture publique. Il précise qu'il a tardé à faire cette réunion, elle aurait dû être faite en novembre mais il n'avait pas tous les éléments en sa possession.

M CATTOEN souhaite obtenir les salles communales à titre gracieux pour les réunions électorales.

M LE MAIRE refuse, les salles ont été louées lors de la campagne électorale 2014.

M ROUGANE CAP interroge sur la strate de population et souhaite savoir si nous en avons changé, M JOLY précise qu'une loi de 2018 autorise à avoir 2 candidats supplémentaires, soit un total de 21 pour Cassel. Dans tous les cas, le nombre d'élus sera de 19.

M CLYTI rappelle les dates de confection et distribution du colis de Noël : vendredi 20 décembre au matin pour la confection et samedi 21 décembre à partir de 8h30 pour la distribution.

MME DEWAELE rappelle qu'un réveillon solidaire est organisé par le centre social et qu'il reste quelques places. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec MME DEWAELE.

FIN DE SEANCE : 20h50